

Zeitschrift: Arbido-R : Revue

Herausgeber: Vereinigung Schweizerischer Archivare; Verband der Bibliotheken und der Bibliothekarinnen/Bibliothekare der Schweiz; Schweizerische Vereinigung für Dokumentation

Band: 4 (1989)

Heft: 4

Rubrik: Meine Meinung = Tribune libre

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 27.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Innovationsfreude

Bibliothekare bei uns sind meist nur gewohnt, auf Bedürfnisse zu reagieren, die an sie herangetragen werden. Sie müssten sich jedoch selber viel stärker über neue technische Möglichkeiten im Bibliotheks- und Dokumentationswesen informieren und diese aus eigener Initiative einführen und die Benutzer schulen. Oft wissen beispielsweise die Bibliothekare früher als die Vertreter der Forschung, welche neuen Datenbanken oder CD ROM zu einem bestimmten Fachgebiet erhältlich sind, da sich die Werbung für solche Produkte in erster Linie an Bibliotheken richtet.

Mangelnde Information über die Entwicklungen in den bibliothekarisch führenden Nationen (angelsächsischer Raum, Skandinavien)

Die Schweizer Bibliotheken pflegen zwar regelmässige Kontakte zum deutschen und französischen Ausland, angesichts des Vorsprungs des amerikanischen Bibliothekswesens sollten aber vermehrt auch die dortigen Entwicklungen zur Kenntnis genommen werden. (Durch Studienreisen, Fachlektüre und Austauschprogramme für Bibliothekare.)

Milizsystem im Schweizerischen Bibliothekswesen

Ausser für die ETH-Bibliothek und die personell und materiell schwach ausgerüstete Landesbibliothek, erbringt der Bund keine grösseren Leistungen für das schweizerische Bibliothekswesen. Konzeptionelle Arbeiten und praktisch die gesamte Ausbildung der Bibliothekare müssen von der Vereinigung Schweizerischer Bibliothekare geleistet werden, das heisst, von den amtierenden Bibliotheksleitern und Bibliothekaren in ihrer Freizeit. Diese Last ist heute entschieden zu gross geworden. Da – mit Ausnahmen an der Genfer Schule – keine vollamtlichen Dozenten vorhanden sind, gibt es kaum eine nennenswerte Forschungstätigkeit im Bibliothekswesen.

Anschrift des Autors:

Robert Barth
Dir. Stadt- und Universitätsbibliothek Bern
Münstergasse 61–63
3000 Bern 7



L'avenir des bibliothèques face aux nouvelles technologies *

Françoise Pitteloud

Lorsque l'on considère l'évolution technologique rapide dans les domaines de l'information et de la communication, il est permis de s'interroger sur le devenir des bibliothèques en tant que «lieux de lecture». Le retard des bibliothèques suisses en matière d'informatisation permet de disposer d'un temps de recul et de réflexion face aux nouvelles technologies: celles-ci ne résolvent en effet pas les problèmes posés par le flot d'informations qui nous submergent et la multiplication des supports qui les véhiculent. Dans ce contexte, l'auteur – qui est conseillère nationale – est optimiste quant à l'avenir des bibliothèques en tant que lieux de rencontre et de formation, et surtout d'accès direct à l'information et à la lecture, même si elles intègrent par le biais des nouvelles technologies un accès indirect à l'information (bases de données).

Bei der rasanten technischen Entwicklung im Bereich der Informatik und Kommunikation stellt sich die Frage über die Zukunft der Bibliothek als Ort der Lektüre. Der Rückstand schweizerischer Bibliotheken auf dem Gebiet der Automatisierung erlaubt Nachdenken über neue Technologien. Dies löst jedoch nicht alle Probleme bei der herrschenden Informationsfülle. Die Autorin sieht aber die Zukunft der Bibliothek als Ort der Begegnung, der Ausbildung, der Lektüre und der Informationsvermittlung durch neue Technologien positiv.

Qualora si consideri la rapidità dello sviluppo tecnologico nei campi dell'informazione e della comunicazione, è lecito domandarsi quale futuro sia riservato alle biblioteche in quanto luogo di lettura. Il ritardo delle biblioteche svizzere in materia d'informatizzazione permette di considerare con un certo distacco e di riflettere pacatamente sulle nuove tecnologie. Esse non risolvono i problemi sollevati dal flusso di informazioni che ci sommerge e dal vertiginoso aumento dei mezzi che le veicolano. In questo contesto, l'autrice, che è anche deputata al consiglio nazionale, è ottimista per quanto concerne il futuro delle biblioteche come luogo di incontro e di formazione e, soprattutto, di accesso diretto all'informazione e alla lettura. Il fatto che la connotazione di queste funzioni sia determinata dal ricorso alle nuove tecnologie che consentono un accesso indiretto all'informazione (banca dati) non sembra compromettere le considerazioni espresse.

* Dans le cadre des Journées de la Communauté de travail des bibliothèques suisses de lecture publique (Soleure, juin 89), l'auteur a participé à une table ronde. Sa contribution n'ayant pas épousé toutes ses idées, elle a complété son argumentation dans le présent article.

«Le destin des bibliothèques suisses passe par l'informatique ... On trouvera dans les endroits les plus reculés un terminal d'accès à la banque de données du réseau CLP¹, un réseau que les bibliothèques pourront utiliser de différentes façons ...» Cette constatation, figurant dans un numéro de l'organe de la Communauté de travail des bibliothèques de lecture publique, ainsi que le fait que nous vivons une époque marquée par des évolutions technologiques rapides, en particulier dans le domaine de l'information et de la communication, ne manquent pas de soulever des questions quant à l'avenir des bibliothèques.

Quel avenir?

Face à ces nouvelles technologies, (dont on nous dit qu'elles ont souvent leurs propres lois) à cette culture nouvelle, en majorité audio-visuelle, que devient la bibliothèque «lieu de lecture physique»? A-t-elle un avenir, faut-il en créer de nouvelles, leur donner des tâches nouvelles aussi? Deviendront-elles avant tout des «distributeurs d'information» (infothèques) par voie de télétransmission par exemple (image de la page numérisée transmise sur écran à haute définition), ou encore via la «lecture assistée par ordinateur» où un terminal intelligent permet la collation de divers textes, leur mise en mémoire, le traitement de texte etc...?

Devant ces évolutions, les bibliothécaires s'interrogent et, par leurs réflexions, jettent les bases de leurs choix futurs. En effet, si toutes les évolutions technologiques ont un côté inéluctable et même parfois un peu triomphaliste, il revient en définitive aux hommes, à la société et aux professionnels en l'occurrence, de se prononcer sur leurs utilisations et sur les objectifs que l'on souhaite atteindre.

Dans ce sens, si l'on a reproché parfois aux bibliothèques suisses de s'être laissées prendre de vitesse et d'accuser des retards en matière d'informatisation, je n'y vois pas que des aspects négatifs.

Avoir du retard, c'est aussi avoir la possibilité de profiter des expériences faites dans ce domaine, c'est disposer d'un peu de recul et de ce temps de réflexion qui nous fait si souvent défaut face aux nouvelles technologies: elles sont appliquées avant même que l'on ait pu tenter d'en imaginer les conséquences!

Il faut aussi se souvenir que les équipements informatiques se démodent rapidement (2–3 ans environ) et que les bibliothèques sont généralement des services publics pour lesquels il n'est pas possible de s'équiper avec du matériel coûteux, puis de rentabiliser ce dernier rapidement avant de le renouveler.

Si l'intérêt de l'informatique est évident pour nous aider à gérer, traiter et stocker la masse d'informations toujours croissante qui nous submerge, il l'est moins face aux problèmes que nous posent leur assimilation ainsi que la multiplication des supports qui les véhiculent:

nous sommes bombardés, hypersollicités, les informations se succèdent à un rythme effréné et sont dépassées sans que l'on ait eu le temps de les digérer ou de les mettre en relation entre elles ou avec d'autres événements. On veut l'information tout de suite, et la réaction dans les secondes qui suivent. Les politiciens sont par exemple souvent «sommés» de commenter une information qu'ils apprennent de la bouche même du journaliste qui les interroge!

L'importance de l'écrit et de la lecture

C'est ici qu'intervient l'importance du texte écrit, réfléchi, qui résulte d'un travail de réflexion et qui permet de lutter contre l'uniformisation (téléx repris par tous les médias). C'est ici qu'interviennent les bibliothèques, et Michel MELOT a relevé avec justesse dans son intervention² qu'il y a le temps réel, celui des informations de toutes natures et de l'actualité, et le temps de la réflexion, de l'approfondissement où l'on peut puiser dans les «glaciers» que sont les bibliothèques! On peut citer aussi le Conseil Fédéral qui, dans un message concernant l'aide à la *Bibliothèque pour tous*, écrivait en 1986: «La protection la plus efficace contre le flux d'informations des médias électroniques, qui affecte forcément la manière dont l'opinion se forme, est la lecture.»

C'est pourquoi je suis optimiste quant à l'avenir des bibliothèques en tant que lieux de rencontres et «lieux de lecture physique». De tels lieux ont l'énorme avantage de pouvoir s'inscrire dans une région, un village, un quartier, d'être donc présents dans un environnement donné; ils peuvent même, au besoin, aller au-devant du public (bibliobus, bibliothèques de rue) participant ainsi au maintien d'un paysage culturel diversifié.

La lecture, le livre c'est aussi une matière, un contact avec cette matière, une présentation qui donne envie de la découvrir, un compagnon que l'on emporte avec soi. C'est surtout un contact personnel entre des individus, entre le professionnel et le lecteur, car nous savons tous combien il est possible de transmettre l'amour de la lecture ou son enthousiasme pour un ouvrage. Tout ceci ne peut être le fait de banques de données, de supermarchés de l'information. Il y a en effet du danger à trop «dématérialiser» l'information, à «dépersonnaliser» la communication. A ce titre, l'exemple des contes, que l'on aurait pu croire condamnés par les moyens audio-visuels, est significatif, car ils ont toujours du succès lorsqu'ils sont relatés de vive voix.

¹ Communauté de travail des bibliothèques suisses de lecture publique.

² Lors des mêmes Journées de la CLP (voir le texte de son intervention aux pages 94–98).

Par ailleurs, la création de bibliothèques reste à l'ordre du jour dans une société où la prédominance de l'audiovisuel et les habitudes qui lui sont liées entraînent des difficultés: on dénombre environ 30 000 analphabètes en Suisse qui sont loin d'être en majorité des étrangers, comme le prouve la fréquentation des cours d'alphanétisation organisés pour des adultes; autre exemple, une bonne partie des recrues ne sont pas capables, lors des tests qui leur sont soumis, de comprendre une recommandation de vote, une gageure pour un système de démocratie semi-directe!

Conclusion

La bibliothèque devrait donc à l'avenir, rester un lieu d'accès direct à l'information, un lieu de formation, un «lieu de lecture physique», même si elle intègre dans ses services, par le biais des nouvelles technologies, l'accès indirect à l'information (bases de données, par exemple) ou devient, par endroits et suivant les nécessités, un centre d'information plus large. L'informatisation devrait lui permettre de mieux gérer les aspects administratifs de ses tâches, d'offrir les prestations les moins coûteuses possibles – ce qui a son importance en cas de demandes de soutien aux pouvoirs publics – et de se consacrer aux aspects qualitatifs de ses objectifs: trouver des façons adaptées et nouvelles d'améliorer l'accès aux livres.

Adresse de l'auteur:

Françoise Pitteloud
Conseillère nationale
10, rue du Vallon
1005 Lausanne



Online-Informationsdienste in der Schweiz

Annetta Weber

In der Schweiz gibt es nach wie vor keine «Online-Benutzergruppe», welche die im Online-Informationsdienst tätigen Personen und Institutionen vereinigt. Dies hat zur Folge, dass die einzelnen Informationsvermittler voneinander kaum oder gar nichts wissen, kaum ein Erfahrungsaustausch stattfindet und Informationssuchende oft nicht wissen, an wen sie sich wenden sollen.

Um diesem Zustand wenigstens ansatzweise entgegenzuwirken, habe ich bereits im Februar 1987 eine telefonische Umfrage durchgeführt mit dem Ziel, die in der Schweiz vorhandenen, der Öffentlichkeit zugänglichen Online-Informationsvermittlungsstellen, deren Verrechnungsmodi und deren Hauptsuchgebiete zu ermitteln¹. Aus den gewonnenen Daten entstand auch eine im ARBIDO-R veröffentlichte Zusammenstellung der damals eruierten 35 Informationsdienste².

Auf mehrfach geäusserten Wunsch nach einem aktualisierten Verzeichnis habe ich diese Liste in einer zweiten, diesmal schriftlichen Umfrage auf den neusten Stand gebracht. Dazu wurden im Juni und Juli 1989 alle Institutionen der ersten Liste angeschrieben mit der Bitte, die eigenen Angaben zu überprüfen, allfällige Änderungen mitzuteilen sowie weitere den Adressaten bekannte und nicht auf der ursprünglichen Liste aufgeführte Online-Informationsdienste anzugeben. Letztere wurden anschliessend telefonisch kontaktiert. Dieses Vorgehen erlaubt gewiss keine lückenlose Zusammenstellung, und die Ergebnisse erheben keinen Anspruch auf Vollständigkeit. Bei fehlerhaften Angaben sowie bei nicht berücksichtigten Informationsvermittlungsstellen bin ich für eine Mitteilung dankbar; diese kann in einer allfälligen späteren Veröffentlichung miteinbezogen werden.

¹ WEBER, Annetta. «Informationsdienste in der Schweiz am Beispiel der ETH-Bibliothek». *Information und Dokumentation am Arbeitsplatz* (Tagungsband 5. Österr. Dokumentationstag, Graz 1987), Wien, Österr. Ges. für Dok. und Inf., 1989, S. 142–153.

² WEBER, Annetta. «Online-Informationsdienste in der Schweiz». ARBIDO-R 2 (1987) 4, S. 97–99.